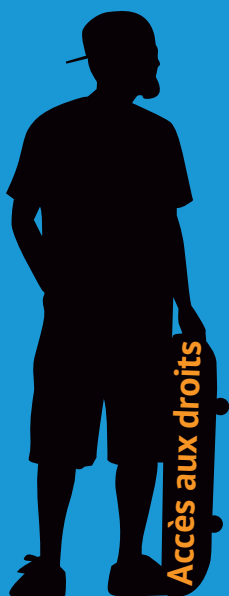


JEUNES

DOSSIER DE PRESSE

L'OFFRE DE LA CGSS DE LA RÉUNION

à destination des jeunes en situation de vulnérabilité pour l'accès aux soins



Contact presse : Suzanne BOUNEA - Responsable Service Communication
0262 40 33 70 - suzanne.bounea@cgss.re



Caisse Générale
de Sécurité Sociale
de la Réunion
www.cgss.re

Action Sanitaire
et Sociale
CGSS Réunion



Sommaire

1. CONTEXTE	p. 3
2. LES JEUNES AMBASSADEURS/RELAIS DE LA CGSS	p. 4
3. LE PARCOURS SANTÉ JEUNE	p. 6
3.1 Une démarche partenariale consolidée par la mise en place d'une convention	p. 6
3.2 Des données chiffrées et des éléments de perspectives	p. 7
4. LES PARTENAIRES DE CE DISPOSITIF	p.9

1. CONTEXTE

Les 15-24 ans représentent environ 12,2 % de la population française au 1er janvier 2013, soit près de 8 millions de personnes. Selon le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), un jeune sur cinq (18-24 ans) vit en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 954 euros), en 2012. De plus, les moins de 25 ans sont particulièrement touchés par la précarité de l'emploi : un jeune sur quatre est au chômage (près de 24 %), alors que la moyenne nationale s'élève à 9,8 % de la population active.

A la Réunion, les 15-24 ans représentent 15,1 % de la population, ce qui en fait la deuxième région la plus jeune de France. La jeunesse réunionnaise est confrontée aux mêmes difficultés dans un contexte social hors norme.

Ainsi, selon l'INSEE en 2014 :

- un jeune réunionnais sur deux est au chômage,*
- plus de la moitié des jeunes de moins de 20 ans sont concernés par la pauvreté alors que 34 % de la population réunionnaise a moins de 20 ans,*
- parmi les 15-24 ans, près d'un jeune non scolarisé sur deux ne possède aucun diplôme du secondaire.*

Les jeunes en situation de précarité économique et sociale sont plus exposés que les autres aux problèmes liés à la santé ; ils ont un recours limité aux droits sociaux et aux soins, souvent dû à une méconnaissance des dispositifs existants (CMUC, ACS, affiliation...) et des difficultés socio-économiques.

Face à ces constats, le Gouvernement a renforcé son action envers les jeunes, notamment avec le Plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 qui met en place une « garantie jeunes » pour les 18-25 ans en situation de grande précarité. La Réunion a d'ailleurs été un des dix premiers territoires retenus pour l'expérimentation de ce dispositif.

Sur le plan de la santé, qui représente un enjeu majeur de la politique « Jeunes », l'Assurance Maladie s'engage à agir pour favoriser leur accès aux droits et aux soins en ciblant notamment les plus précaires.

C'est dans ce cadre que la CGSS a développé son offre de base à destination des jeunes.

Ainsi, dans le cadre des orientations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion a développé une offre globale d'accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité pour favoriser leur accès aux droits et aux soins.

Cette offre a été développée en complémentarité de l'action des partenaires de terrain œuvrant auprès de la jeunesse, Missions Locales, Centre de Formation des Apprentis (CFA), Ecole de la 2ème Chance.

Une offre préventive et pro-active basée sur deux actions complémentaires mobilisant différents services de la CGSS autour de deux programmes est mis en œuvre. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans une démarche d'insertion par la santé dont ils pourront être ensuite ambassadeurs auprès de leurs pairs :

- les Jeunes Ambassadeurs/Relais avec le relais de l'Action Sanitaire et Sociale pour lever les freins identifiés et faire en sorte que le jeune devienne acteur de sa santé
- le Parcours Santé Jeune au travers duquel l'Assurance Maladie valide leur réel accès aux droits et soins.

2. LES JEUNES AMBASSADEURS/RELAIS DE LA CGSS : ALLER VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au-delà d'aider ce public à prendre en charge sa santé, le projet Jeunes Ambassadeurs/Relais propose un parcours global d'insertion à travers le dispositif SESAME vers l'emploi pour le Sport et l'Animation dans les métiers de l'Encadrement.

Ainsi les Jeunes Ambassadeur/Relais pourront sensibiliser leurs pairs sur l'accès aux droits et aux soins, soit potentiellement 2 500 jeunes sensibilisés par an sur l'ensemble du territoire réunionnais.

Cette action innovante permet :

- d'augmenter les moyens humains de la CGSS pour diffuser l'information
 - de rendre les jeunes acteurs au travers d'une participation volontaire et citoyenne
 - d'augmenter le quota annuel de jeunes pouvant bénéficier du dispositif SESAME financé par l'Etat grâce à un financement complémentaire de la CGSS Réunion
- de mener une action intergénérationnelle avec l'accompagnement des Jeunes Ambassadeurs/Relais par les membres de l'association AGIR ABCD
- de travailler en transversalité et en collaboration avec les services de l'Etat et les acteurs de terrain.

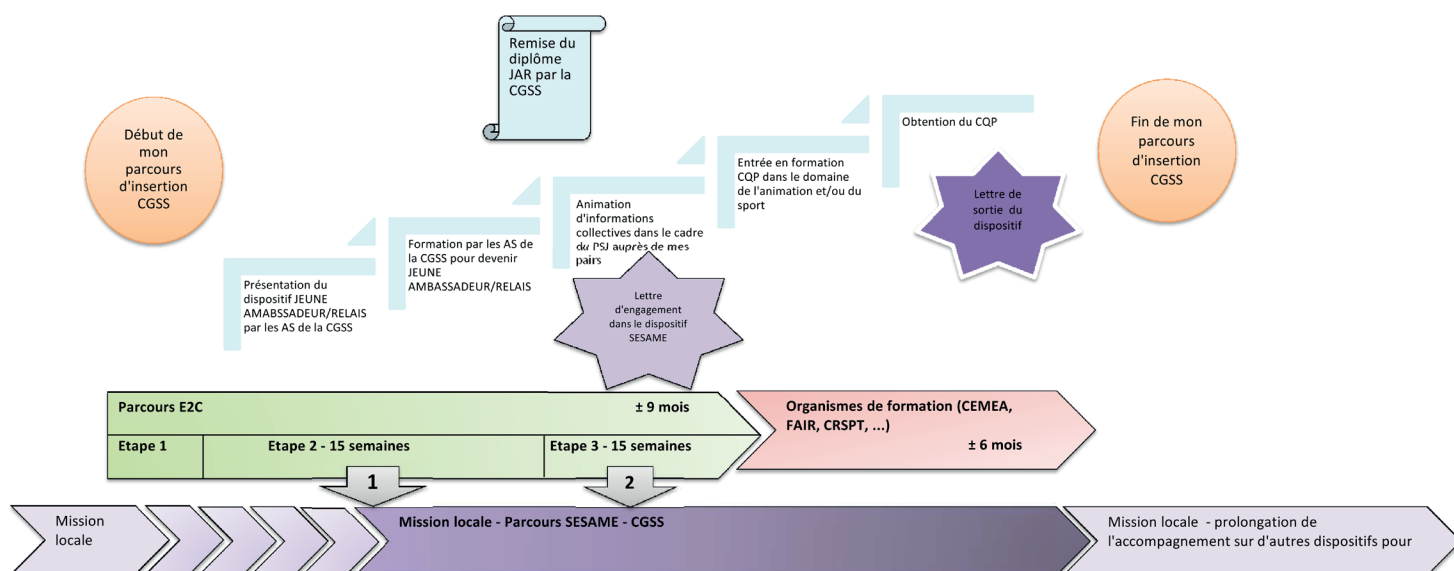
Le projet Jeunes Ambassadeurs/Relais permet à des jeunes de l'E2C de bénéficier d'un parcours d'accompagnement renforcé pour leur insertion dans le domaine de l'animation.

Ainsi ces jeunes lors de leur parcours au sein de l'E2C sont formés par les assistants de service social de la CGSS sur les droits SANTE ainsi qu'aux techniques d'animation. Suite à cette formation, ils reçoivent un « diplôme » et animent des informations collectives auprès de leurs pairs, avec le soutien de tuteurs de l'association AGIR ABCD.

En parallèle ils se positionnent sur un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en animation qu'ils débiteront à la fin de leur parcours au sein de l'E2C.

Le relais à la fin du parcours E2C est pris par les missions locales dans le cadre du dispositif SESAME financé par la CGSS de la Réunion à hauteur de 2 000 € par jeune (sur une période maxi de 15 mois, parcours E2C inclus).

Déroulé du parcours du Jeune Ambassadeur / Relais



Version optimisée du graphique en fin de dossier

- 1 E2C informe la ML que je m'engage dans le dispositif SESAME - CGSS
- 2 E2C informe la ML que j'ai choisi ma formation CQP

Cette action permet d'offrir à des jeunes éloignés du système scolaire et du monde du travail un parcours d'accompagnement vers les métiers de l'animation, encadré par des professionnels avec une enveloppe budgétaire permettant de lever les freins à l'accès à une qualification professionnelle.

3. LE PARCOURS SANTÉ JEUNE

Issue d'une expérimentation réussie dans le réseau Assurance Maladie, cette action désormais labellisée au niveau national a été retenue pour être généralisée sur l'ensemble du territoire en 2016 dans le cadre du Plan Local d'Accompagnement du Non Recours, des Incompréhensions et des Ruptures (PLANIR).

L'Assurance Maladie, à travers la démarche PLANIR, met en œuvre des programmes d'accompagnement adaptés à ses publics pour promouvoir un accès réel aux droits, aux services et aux soins.

L'objectif majeur du Parcours Santé Jeunes est d'améliorer l'accès aux droits et aux soins aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité en proposant un accompagnement permettant :

- de faciliter les relations avec l'institution
- de simplifier les démarches à réaliser
- d'obtenir une étude rapide du dossier
- d'identifier des besoins spécifiques entraînant la sollicitation des équipes de la CGSS (service social notamment).

3.1 Une démarche partenariale consolidée par la mise en place d'une convention

Parce qu'il est impossible de mener une action de manière isolée et que la réussite du projet **repose sur une démarche concertée**, le Parcours Santé Jeunes, en plus de relever d'une coopération interne CGSS, nécessite de construire ou renforcer les partenariats externes avec les organismes intervenant déjà dans le domaine de l'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité. Par conséquent, **La Mission locale, l'École 2ème Chance et les Centres de Formation des Apprentis sont des partenaires clés dans la mise en œuvre de ce parcours**. Leur expertise dans le repérage des jeunes en situation de fragilité est un élément essentiel du déploiement de la démarche.

Afin de consolider les échanges, **une convention** confirme les engagements des deux parties dans le cadre de ce dispositif global d'accompagnement à l'insertion par la santé :

Rôle des partenaires

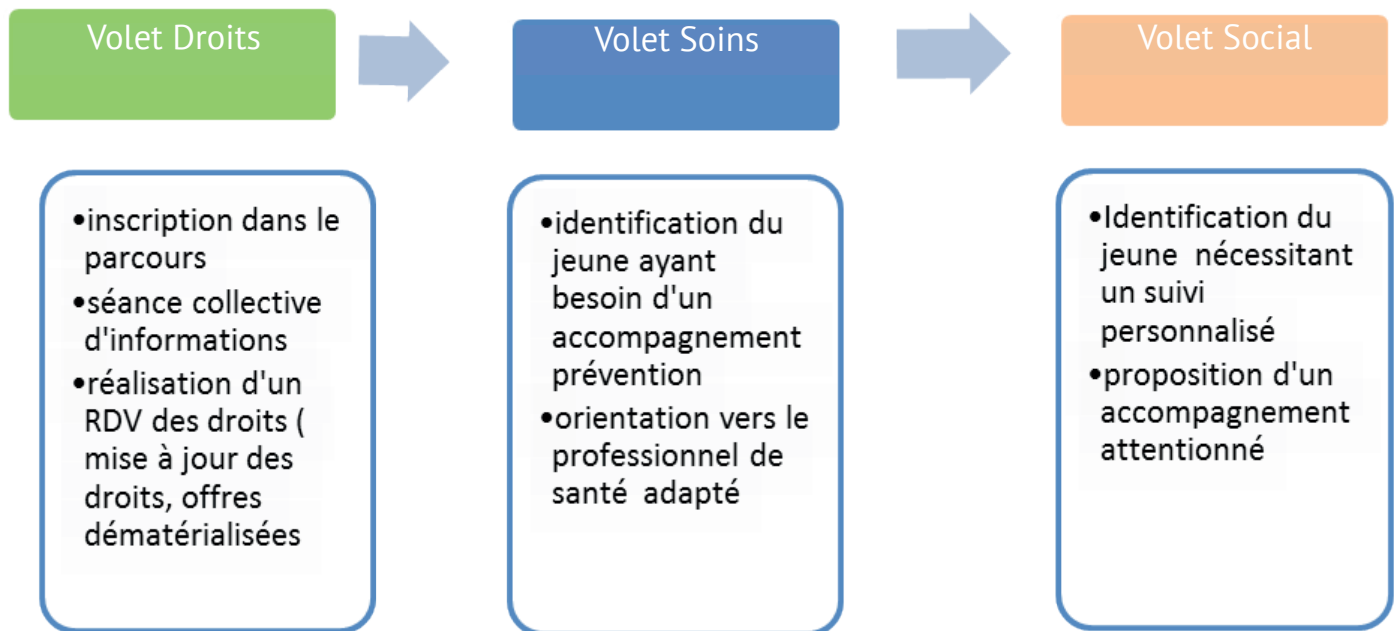
- Cibler et informer le jeune sur l'existence du Parcours
- Organiser les séances d'informations animées par la CGSS.

Rôle de la CGSS :

- Accompagner le jeune selon les modalités définies dans les 3 volets du Parcours
- Informer les partenaires tout au long du parcours.

Le Parcours Santé Jeunes s'organise autour de 3 volets qui se déclinent concrètement comme suit :

- les agents de la CGSS réalisent des séances d'information chez le partenaire avec remplissage de la fiche de repérage
- les agents de la CGSS traitent les fiches et reçoivent en RDV personnalisé les jeunes en ayant exprimé le besoin (mise à jour des droits, conseil...)
- à partir du scoring de la fiche de repérage, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement social attentionné.



3.2 Des données chiffrées et des éléments de perspectives

- Sur le parcours Jeunes Ambassadeurs Relais

Une phase expérimentale a démarré en mars 2017. Un quart des jeunes se sont inscrits à la formation qualifiante avec un Certificat de Qualification Professionnelle d'animation. En 2018, il est prévu d'inscrire 30 jeunes dans le parcours financé par l'Etat et la CGSS Réunion.

- Sur les Jeunes Ambassadeurs Relais

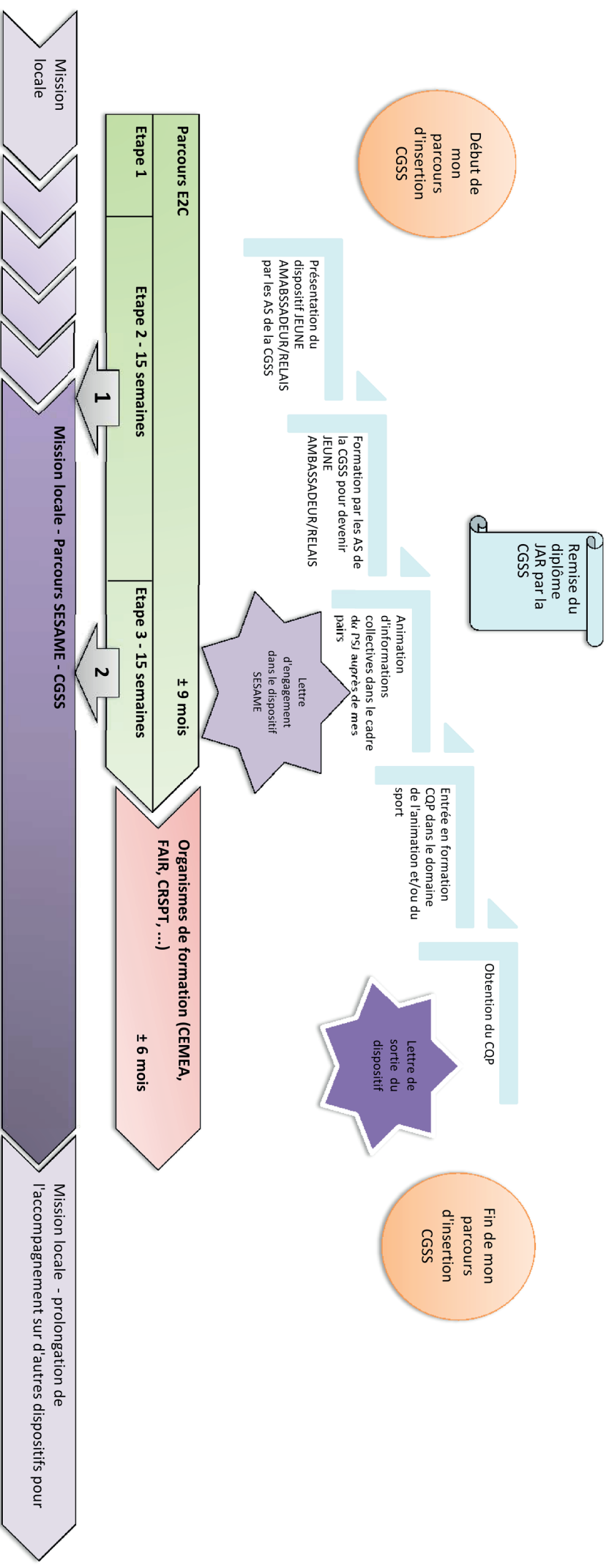
Démarré en septembre 2016 avec l'Ecole de la 2ème Chance, le Parcours Santé Jeunes a permis à 102 jeunes de bénéficier d'une information à la Santé et d'un acte de gestion concernant la mise à jour de leurs droits durant le 4ème trimestre 2016.

En mars 2017, le Parcours est mis en œuvre chez les Apprentis. Depuis cette date jusqu'en septembre 2017, le nombre de de jeunes accompagnés se chiffre à 201. Tous ont pu obtenir une mise à jour de leur droit et 52% d'entre eux ont été reçus en RDV attentionné dans les locaux de la CGSS.

L'année 2017 marque également l'arrivée de nouveaux partenaires :

- **les Missions Locales** dans le dispositif Parcours. Avec ce partenariat, 2500 jeunes de la Garantie ont prévus d'intégrer le dispositif.
- **les Jeunes Ambassadeurs-Relais** qui accompagneront notamment les agents de la CGSS dans la réalisation des informations collectives au sein des écoles de la 2nde Chance.

Déroulé du parcours du Jeune Ambassadeur / Relais



1 E2C informe la ML que je m'engage dans le dispositif SESAME - CGSS

2 E2C informe la ML que j'ai choisi ma formation CQP

4. LES PARTENAIRES DE CE DISPOSITIF

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
de la Réunion – DJSCS



Ecole de la 2ème Chance de la Réunion – E2CR



Association Régionale des Missions Locales de la Réunion –
ARML



Mission Locale Sud Réunion



MISSION|SUD
LOCALE|Réunion

Mission Locale Nord



Mission Intercommunale de l'Ouest – MIO



MISSION INTERCOMMUNALE OUEST

Mission Locale Est



Mission
Locale Est

Programme d'Investissement d'Avenir – PIA
Volet Projets innovants en faveur de la Jeunesse



Chambre des Métiers et de l'Artisanat - CMA



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
de Région
Ile de
La Réunion